
Renvoi aux comités de salut public et d'instruction publique de la lettre du représentant Lecarpentier, en mission dans la Manche, relative au courage des citoyens de Granville et à la conduite d'un officier municipal, mort à la défense de la patrie, lors de la séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités de salut public et d'instruction publique de la lettre du représentant Lecarpentier, en mission dans la Manche, relative au courage des citoyens de Granville et à la conduite d'un officier municipal, mort à la défense de la patrie, lors de la séance du 29 brumaire an II (19 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 486;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40811_t1_0486_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

et le directoire a ordonné que sur les portes d'entrée des cimetières, il serait posé une pierre portant cette inscription :

C'EST ICI LE SÉJOUR DE LA PAIX
ET D'UN SOMMEIL ÉTERNEL

Les cimetières seront fermés et rétablis hors l'enceinte des communes.

La Convention nationale, après avoir entendu lecture du tout, en ordonne la mention honorable et l'insertion au « Bulletin » (1).

Le citoyen Marcelly, ci-devant chanoine à Toulon, écrit de la Force le 24 du courant et annonce sa renonciation au caractère de prêtre; il consacre ses jours au service de la patrie; et, étant prêt de contracter un mariage avec une jeune personne de Paris, où il est domicilié depuis deux ans, il a été privé de sa liberté; il sollicite que le comité de sûreté générale s'occupe de son affaire. Il offre 25 livres en don patriotique et attend sa liberté pour pouvoir offrir ses lettres de prêtrise.

Mention honorable du don et renvoi au comité de sûreté générale (2).

Lecarpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, écrit de Granville, et annonce à la fois la nouvelle du siège de Granville par les brigands de la Vendée et leur déroute par la garnison et les citoyens de Granville, « avec lesquels, dit-il, il a été presque en même temps assiégé et vainqueur ».

Les détails qu'il donne prouvent le plus grand courage de la part des habitants et garnison de Granville; et il annonce qu'un officier municipal en écharpe a été tué à la tête de ses frères qu'il encourageait et précédait.

« La Convention nationale décrète que la garnison et les habitants de Granville ont bien mérité de la patrie, et renvoie aux comités de Salut public et d'instruction publique ce qui concerne l'officier municipal tué en écharpe (3). »

Suit la lettre de Le Carpentier (4).

Jean-Baptiste Le Carpentier, représentant du peuple dans le département de la Manche, au Président de la Convention nationale.

« Granville, le 26^e jour du 2^e mois l'an II de la République (à minuit).

« Citoyen Président,

« Selon le plan que je me suis fait de n'écrire à la Convention nationale que pour lui annoncer des faits ou des résultats, après avoir toujours informé le comité de Salut public de l'ordre de mes opérations, je m'empresse, citoyen

Président, de t'apprendre à la fois la nouvelle du siège de Granville par les brigands de la Vendée et la déroute des brigands de la Vendée par la garnison et les citoyens de Granville, avec lesquels j'ai été presque en même temps assiégé et vainqueur.

« Avant-hier 24 du second mois, les rebelles sortis d'Avranches dont ils s'étaient facilement rendus maîtres, ayant paru à la hauteur de Granville (port de mer qu'ils avaient jugé nécessaire à leur salut) une partie de la garnison fut envoyée en avant pour empêcher son approche. Mais la cavalerie de l'ennemi se déploya aussitôt en grand nombre, tant sur la route que sur la grève; une retraite fut jugée nécessaire, et elle se fit avec ordre, surtout avec l'espoir de faire bientôt rentrer l'ennemi lui-même.

« A peine étions-nous rentrés dans la ville que les rebelles, poussés par une audace qui ne peut s'expliquer que par la persuasion où ils étaient que, là comme dans beaucoup d'autres villes, ils n'auraient qu'à paraître pour vaincre, entrèrent sur-le-champ dans les faubourgs et vinrent jusqu'au pied des remparts dont ils tentèrent incontinent l'assaut. Un officier municipal fut tué en écharpe, au premier poste assailli, à la tête de ses frères d'armes dont il animait le courage: plusieurs de nos canonniers tombèrent attachés à leurs pièces; le feu de la mousqueterie de l'ennemi atteignait nos soldats, et déjà son artillerie avait fait des progrès contre nous. On eût dit que le fanatisme, visible aux yeux des rebelles, les appelait du haut des remparts, mais le génie de la liberté était là, et partout où il domine, la victoire est son esclave (1). Tandis que nos bataillons faisaient feu le long des murailles, et que nos canonniers lançaient la mort à plein tube, les femmes et les enfants, animés de la même ardeur, surmontaient la faiblesse de leurs facultés par leur emploi le plus utile; on les voyait transporter, sans mesurer le poids ni la distance, des gargousses, des boulets et de la mitraille, du magasin de l'E-planade aux batteries de l'Isthme; quant aux vieillards, il n'y en eut aucun ce jour-là, tout dans Granville servit la cause de la liberté, comme si tout eût été du même âge et de la même force (2).

« Etonnés de cette résistance qu'ils n'avaient pas prévue, les rebelles se retranchèrent dans les faubourgs où ils étaient à l'abri de notre feu, en déplantant à coups de fusil nos soldats et surtout nos canonniers. Une sortie aurait été inutile pour les débusquer; ils étaient postés par les fenêtres, et leur cavalerie se tenait en réserve; d'un autre côté, les boulets rouges et les bombes que nous avions lancés ne servaient pas assez notre impatience, et il était de plus en plus urgent d'incendier les faubourgs, pour préserver la ville d'une escalade et assurer l'action de nos batteries contre celles de l'ennemi placées sur les hauteurs voisines. Je donnai l'ordre, et une portion de Granville fut destinée à sauver la cité entière. Les rues furent délavées en même temps.

« Cependant quelques imprudences dans l'exécution et surtout le vent du sud-est qui s'éleva avec violence, nous firent craindre pour

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 320.

(2) Ibid.

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 321.

(4) Archives nationales, carton F¹⁷ 1008², dossier 1413. Aulard : Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public, t. 8, p. 460.

(1) Applaudissements, d'après le *Mercur universel* [30 brumaire an II (mercredi 20 novembre 1793), p. 314, col. 2].

(2) Applaudissements, *ibid.*